

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 17 (1865)

Artikel: Les poésies populaires de la Bretagne
Autor: Martin-Arzelier, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPENDICE.

LES POÉSIES POPULAIRES DE LA BRETAGNE, (1)

par F. MARTIN-ARZELIER.

• Il est à l'extrémité occidentale de l'Europe une race que les révolutions ont resserrée sur les rivages de l'Océan, mais n'ont pu arracher au sol auquel elle semble cramponnée, pour la jeter à la mer. Cette race, c'est la race celtique ou gauloise. Premiers-venus en Europe de la grande famille indo-germanique ou aryenne, les Celtes, nom commun sous lequel on comprend dans l'histoire les nombreuses tribus que l'antiquité a connues sous les noms divers de Celtes, de Galls, de Kymris, de Belss, de Boïes, etc. ; les Celtes, disons-nous, après avoir rempli le monde du bruit de leurs armes, n'ont pas encore disparu des territoires de la Gaule continentale et de la Gaule insulaire. L'Irlande et l'Ecosse sont habitées par une population gaëlique directement issue des hommes du premier flot de l'invasion celtique ; dans le pays de Galles, en Angleterre, et dans l'Armorique, en France, on retrouve de même les fils de ces Kymris qui, vers le VIII^e siècle avant J.-C., retremperent la société gauloise.

Sous le joug de la domination française, les Kymris de l'Armorique ou Bretons, les seuls dont nous ayons à nous occuper, ont conservé jusqu'à ce jour leur physionomie, leur langue, leurs coutumes et à peu de chose près leurs croyances. Isolés sur une terre généralement stérile sur laquelle pèse un ciel presque toujours sombre et qu'une mer souvent irritée ferme

(1) Ce travail a été lu en section d'Erguel, qui a formulé le vœu de le voir figurer dans les *Actes de la Société*.

à l'horizon, ces hommes ont, ainsi qu'un enfant de la Bretagne, M. E. Renan, en a fait la remarque, les qualités et les défauts que la solitude donne à l'homme.

Si le germe de la poésie se développe et s'épanouit avec complaisance dans les âmes solitaires, on conçoit que le génie d'un peuple qui vit ainsi renfermé en lui-même, soit essentiellement poétique. La puissance de l'imagination est proportionnelle à la concentration du sentiment. Peu de nations ont une poésie populaire supérieure à celle des Kymris de l'Arvor, soit pour le nombre, soit pour la valeur des monuments. Quoique l'imprimerie et l'écriture même soient presque d'hier en Bretagne, les générations s'y sont transmises avec tant de soin les productions de tous les âges, que depuis l'ère de l'indépendance jusqu'à notre époque, la littérature armoricaine nous présente une chaîne non interrompue d'œuvres à laquelle chaque siècle ajoute un anneau. On se ferait difficilement une idée de la puissance de la mémoire chez les peuples aryens, si les faits pouvaient être contestés. Le plus grand des inconvénients de ce système de transmission, c'est d'anéantir avec l'individualité nationale, l'œuvre intellectuelle qui doit lui survivre, quand un peuple, perdant son existence propre, devient un des éléments d'une nouvelle combinaison sociale. Ce malheur n'est plus à redouter pour les Kymris. Pendant que le patriotisme de quelques Gallois, en tête desquels se place le vénéré Owen Jones de Myvyr, rassemblaient les antiques triades et les poésies des bardes, acteurs et chantres dans les luttes nationales, avec les contes, sources authentiques des romans de chevalerie du moyen-âge, un semblable zèle animait d'illustres Armoriciens. MM. Souvestre (1) et de la Villemarqué (2) obtenaient sans peine de leurs concitoyens ce qu'un étranger n'eut peut-être pu leur arracher par les promesses les plus séduisantes. La mémoire des vieillards, les loisirs des artisans, la loquacité des buveurs, la confiance de

(1) Les Derniers Bretons. Paris. Michel Lévy.

(2) Barzaz-Breiz. Paris. Franck.

tous, leur ont livré les précieux trésors de la littérature traditionnelle de la Bretagne. Pendant des années ils ont, comme d'autres parcourent une contrée pour en recueillir les fleurs, gravi les montagnes, traversé les bruyères, longé les rivages, glanant partout les chants du peuple, ces fleurs de l'âme. La moisson a été splendide. Maintenant la langue des Kymris de l'Arvor, le brezonek peut s'éteindre; elle est sûre pour la littérature qu'elle a formée, de l'immortalité que garantit ce monde aux produits supérieurs de l'intelligence.

Le Barzas-Breiz de M. de la Villemarqué, acclamé dès son apparition en Angleterre et en Allemagne, n'avait guère suscité en France que l'attention et les applaudissements du monde lettré, lorsqu'une voix imposante s'éleva pour proclamer le mérite littéraire du recueil, en termes qu'un Breton est fier de rappeler. « Il faut, disait G. Sand, résumant l'opinion que la lecture des chants bretons avait produite en elle, il faut que tout homme qui se mêle d'écrire se découvre devant tout paysan armoricain qu'il trouvera sur son chemin. » Ne soyons pas étonnés de l'exagération de l'expression. Le grand écrivain était évidemment sous l'empire du charme qu'opèrent sur toutes les intelligences fatiguées des épices de la littérature à la mode, ces « grâces naïves » de la poésie populaire que Montaigne remarquait jadis non sans étonnement dans les ballades de sa province.

Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'art que les poésies populaires bretonnes ont attiré l'attention; elles ont fourni aussi à l'histoire de précieuses révélations. On a pu, grâce à elles, vérifier une fois de plus l'exactitude et la profondeur de cet axiôme de l'école historique des Niebuhr et des Herder, que « l'histoire sans les traditions serait un organisme incomplet. »

Examinons donc l'œuvre poétique d'un petit peuple qui va achever de s'absorber dans l'unité d'une grande nation, en souffrant sans doute de cette inexorable loi de l'humanité, mais avec la résignation qui est un des traits de son caractère.

La première place dans une revue de la littérature armori-

caine appartient à tous égards à quelques rares débris de la période de l'indépendance gauloise. Le plus remarquable monument de cette classe est intitulé *les Séries*, c'est un dialogue pédagogique entre un druide et un enfant. Ce chant contient une sorte de récapitulation de doctrines du druidisme sur le destin, la cosmogonie, la magie, etc. Il nous présente jusqu'aux méthodes techniques employées dans l'enseignement par les druides, à savoir la forme dialoguée, le style parabolique, l'alitération et le rythme ternaire, forme savante, qui remonte à une haute antiquité. Le dialogue de l'enfant et du druide se compose de douze questions et de douze réponses. L'élève demande au maître de lui chanter la série des nombres, de un à douze, afin qu'il les apprenne. « Pas de série pour un, dit le druide, la Nécessité unique (Red), le Trépas (Ankou) père de la Douleur; rien avant, rien de plus. » Interrogé successivement sur les autres nombres, le druide chante successivement les choses mémorables qui se placent sous chacun d'eux. Ces réponses énigmatiques ne sont plus comprises de ceux qui les répètent, mais l'empire de l'habitude est si puissant dans les campagnes bretonnes, qu'aujourd'hui encore les mères les enseignent à leurs enfants sans les comprendre. Les apôtres du christianisme, sans rien changer ni à l'air ni au rythme, ont composé une contre-partie latine et chrétienne de l'hymne gaulois. Cette sorte de canon dialogué commence ainsi : « *Dic mihi quid unus? — Unus est Deus, qui regnat in cœlis. — Dic mihi quid duo? — Duo sunt testimonia. — Unus est Deus qui, etc. — Dic mihi quid sunt tres? — Tres sunt Patriarchæ. Duo sunt, etc.* » Ainsi de suite jusqu'au nombre douze. La grande idée de l'unité divine est placée au début de la pièce nouvelle et revient à la fin de chaque strophe, comme dans la pièce ancienne le dogme du fatalisme aussi sombre qu'il l'a été dans la pensée de l'Inde, et plus précis qu'il n'est formulé dans les Triades galloises (1).

(1) Des hommes qui font autorité, M. Ad. Pictet entre autres, ont voulu distinguer la croyance gauloise à l'empire de la Nécessité, du fatalisme proprement dit. Pour nous, nous constatons simplement, en Gaule comme dans l'Inde, la

Une des pièces les plus anciennes de la collection est la *Prédiction de Gwenc'hlan*, vieux barde qui vivait au commencement du V^e siècle. C'est tout ce qui nous reste de ses poésies, dont un manuscrit existait, dit-on, encore au siècle dernier, à l'abbaye de Landevennec. Kian, surnommé Gwenc'hlan, est un vrai druide, qui croit aux trois cercles de l'existence. « Il faut, dit-il, que tous meurent trois fois avant de se reposer (1). » Puis il ajoute, en partisan convaincu de Red, la Nécessité : « Peu importe ce qui adviendra ; ce qui doit être sera. » Ce fataliste nourrit, par une inconséquence qui existait dans la doctrine druidique, un ressentiment implacable contre le christianisme, qui menace de supprimer les bardes, et il convie tous les oiseaux du ciel à venir se repaître « de chair chrétienne. » Prisonnier d'un prince chrétien, mais barbare, qui lui a fait crever les yeux, il prophétise une mort cruelle à son persécuteur.

« Vieux corbeau de mer, écoute ; que tiens-tu là ? — Je tiens la tête du chef de l'armée ; je veux voir ses deux yeux rouges ; je lui arrache les yeux parce qu'il a arraché les tiens.

— Et toi, renard, que tiens-tu là ? — Je tiens un cœur aussi faux que le mien, le cœur de celui qui te fait mourir depuis si longtemps.

— Et toi, crapaud, que fais-tu là au coin de sa bouche ? — J'attends ici son âme au passage ; elle demeurera en moi tant que je vivrai, en punition du crime qu'il a commis contre toi, vieux barde. »

Le caractère de cette poésie se retrouve dans deux chants de guerre dignes d'être conservés.

contradiction résultant de la présence, dans une même conception religieuse, du dogme fataliste et de la proclamation de la responsabilité personnelle. Nous reconnaissons en même temps que nul peuple de l'antiquité n'a possédé ce dernier sentiment au degré où les Gaulois l'élevèrent.

(1) D'après les Triades, le monde est divisé en trois régions : l'Abîme (Annwn), où il n'y a ni vie ni mort ; la région de la Transmigration (Abred), où tout procède de la mort, et la région de la Félicité (Gwnfyd), où tout procède de la vie. L'existence, commencée dans le premier cercle, poursuivie dans le deuxième, reçoit sa plénitude dans le dernier.

L'un est une ronde chantée, comme l'a fort bien remarqué M. Augustin Thierry, au retour d'une vendange faite à main armée sur le territoire des Francs. Il n'était pas rare de voir alors les guerriers armoricains se précipiter vers les rives de la Loire, et joindre au plaisir de batailler celui de saccager les vignobles de leurs voisins. « Mieux vaut vin blanc de raisin que vin de mûres, » disaient-ils dans leur bardit, et ils ajoutaient avec une joie sauvage : « Vin et sang coulent ensemble. C'est le sang des Gaulois qui coule ! » Le Gaulois, c'était alors et c'est encore pour le Breton le Français (Gallaoued), absolument comme l'Anglais est toujours resté pour lui le Saxon (Saozon).

La *Marche d'Arthur*, le second des chants dont nous avons parlé, doit à sa mélodie énergique d'avoir retenti dans les luttes qui, à la fin du siècle dernier, mirent aux prises l'ouest de la France avec le gouvernement républicain : ce fut quelquefois la Marseillaise des Chouans. Cette pièce rappelle en outre une touchante histoire. A la bataille de Saint-Cast, où les soldats de la France se couvrirent de gloire, pendant que leur général le duc de Chaulnes se couvrait de farine dans un moulin du voisinage, les Gallois d'un régiment anglais et les hommes des milices bretonnes accourus pour repousser l'invasion, se reconnurent pour frères en entendant cet hymne retentir dans la langue commune, autour des deux drapeaux de la France et de l'Angleterre. On échangea une fraternelle accolade sur ce champ de bataille, où la rivalité des oppresseurs avait amené pour les faire s'entregorger, les enfants d'une même famille, qui, ce jour-là, reculèrent devant un fratricide subitement dévoilé.

Le nom de Merlin (Merzin) dont la science et l'imagination d'auteurs contemporains ont renouvelé la célébrité, ne peut pas plus que celui d'Arthur, manquer de figurer çà et là dans les poésies bretonnes. Il a existé deux bardes de ce nom, le premier vivait au V^e siècle, le second au VI^e siècle. On remarque parmi les poésies du dernier, conservées dans le pays de Galles, une élégie sur la dévastation de son verger de pom-

miers, symbole des bois druidiques ravagés par les apôtres du christianisme triomphant; les Bretons, sans conserver aucune des œuvres des deux Merlin, ont quelques chants qui les concernent. Voici un de ces chants où le pâle fantôme du druidisme disparaît devant la clarté naissante du christianisme.

« Merlin, où allez-vous ce matin avec votre chien noir? — Iou, iou, iou, ou. — Je vais chercher l'œuf rouge du serpent marin, au bord du rivage, dans le creux du rocher. Je vais chercher dans la prairie le cresson vert, l'herbe d'or, et dans le bois, au bord de la fontaine, le gui de chêne. — Merlin, Merlin, revenez sur vos pas; laissez le gui au chêne, comme le cresson et l'herbe d'or à la prairie, comme l'œuf du serpent marin parmi l'écume dans le creux du rocher. Merlin, Merlin, revenez sur vos pas, il n'y a de devin que Dieu. »

Ce dernier trait se retrouve également dans plusieurs pièces galloises de Lywarc'henn. La même pensée reparait aussi en Bretagne dans une autre pièce où par une métamorphose dont les exemples ne sont pas rares dans les productions du génie populaire, Héloïse et Abeilard sont représentés comme un couple odieux de sorciers. Cette métamorphose est conforme aux idées de l'époque. La science sans l'orthodoxie ne passait au XII^{me} siècle que pour une œuvre damnable. Comme une prêtresse de l'île de Sein, la savante abbesse vante sa puissance surhumaine. « Encore deux ou trois ans, dit-elle, mon doux ami et moi, nous ferons tourner ce monde à rebours. » « Prenez garde, s'écrie alors le poète qui s'est réservé le dernier mot dans la stance, prenez garde à votre âme, jeune Loïsa! si ce monde est à vous, l'autre est à Dieu! » C'était pourtant un Breton que ce grand Abeilard si maltraité par ses compatriotes; mais un Breton de la Haute-Bretagne où nul ne parlait cette langue celtique qui résonnait si désagréablement à ses oreilles, pendant son séjour à Rhuys. « *Lingua mihi ignota et turpis,* » a-t-il écrit. L'imagination des peuples fait parfois subir de singulières transformations aux hommes qui restent dans leur mémoire: A Naples, Virgile est un démon, et Charlemagne fut une sorte de Géronte couronné pour le moyen âge.

Plusieurs poésies se rapportent aux deux principaux agents surnaturels de la mythologie bretonne, les nains et les fées. C'est un fait curieux et qui a été constaté presque partout, que cet attachement des populations aux divinités inférieures de l'ancien culte. Nous nous l'expliquons. Les superbes divinités de l'antique société tombèrent d'elles-mêmes devant le christianisme. L'homme du peuple réservait ses adorations aux divinités plébéiennes qui veillaient sur son foyer. Aussi, pendant que sans trop d'opposition, les temples croulaient ou se changeaient en églises, le culte des petits dieux familiers se continuait dans son vrai temple, le toit domestique. Bon gré malgré, en Bretagne, les gens qui baptisèrent en quelque sorte, en y plantant ou en y gravant une croix, les monuments druidiques conservés par les souvenirs traditionnels, christianisèrent aussi la population surnaturelle des croyances populaires. On consentit à laisser jeter pêle-mêle dans l'enfer les mauvais génies ; quant aux autres, on leur donna au moins la permission de vivre et d'espérer la béatitude céleste. C'est bien le fait d'une race qui a eu pitié de Juda lui-même en lui octroyant dans une de ses traditions, quelques heures de répit par semaine au milieu de ses souffrances. Parfois les ballades scandinaves attestent un semblable intérêt de la part des populations suédoise et danoise à l'égard des Elfes, des Nixes et des autres génies familiers du pays.

Il est un certain nombre de poésies restées dans le souvenir qui remontent à l'établissement du christianisme en Bretagne. La mention des dogmes et des rites chrétiens s'y mêle d'une manière singulière au druidisme. Dans une pièce intitulée *la Fiancée*, on nous montre l'héroïne préparant l'hydromel aux damnés dans un enfer qui est une contrefaçon du Gwnfyd, le ciel de la mythologie gauloise. Mais quel crime a commis cette jeune fille ? Elle s'est fiancée trois fois sans se marier. C'est donc au nom d'une loi druidique qu'elle a été condamnée : il n'y a rien de pareil à la prescription qu'elle a transgressée dans les préceptes chrétiens. Cette bizarre association des deux religions se retrouve dans le chant d'un barde gallois du

XII^e siècle qui en décrivant ses nombreuses existences antérieures, prétend avoir été une fois le compagnon du Dieu Gwyon, le Prométhée des Gaulois, et plus tard celui de Marie-Madeleine. Quelques-unes de ces poésies ont fait partie de l'ancienne liturgie chrétienne. La dernière strophe de la légende de Saint Efflamm atteste qu'elle a été composée pour être chantée dans les églises le jour de la fête du saint. Aujourd'hui à pareille solennité, les mariniers entonnent encore la légende de Sainte Azénor leur patronne. « Au manoir d'Hévan, dit le dernier couplet de cette ballade, cette poésie a été faite sur une petite table, au manoir d'Hévan près de Pontaven ; le barde du riche seigneur l'a composée et la demoiselle l'a écrite. » Ce détail historique semble nous montrer des bardes auprès des seigneurs féodaux comme autrefois auprès des chefs de clan.

La légende de *la submersion de la ville d'Is*, opulente cité située dans la baie de Douarnenez a souvent servi de thème aux poètes bretons. Ce doit être l'écho d'une tradition venue de loin et localisée sur les côtes armoricaines. On retrouve en effet la légende de cette Sodome gauloise en Irlande et au pays de Galles.

La peste d'Elliant est une terrible peinture du fléau qui ravagea une partie de l'Europe au VI^e siècle. Nous citons la pièce entière. — « Entre Langolen et le Faouet habite un saint prêtre nommé le père Voasian. Il a dit aux hommes du Faouet, faites célébrer une messe tous les mois, une messe dans votre église. La peste vient de sortir d'Elliant mais non pas sans provision ; elle emporte sept mille personnes. En vérité, le mal est descendu sur cette ville, tout le monde a péri, hormis deux habitants, une pauvre vieille femme de soixante ans et son fils unique.

« La peste est au coin de ma maison ; quand Dieu voudra, elle entrera ; quand elle entrera, nous sortirons, » disait-elle.

« Dans la place publique d'Elliant, on trouverait de l'herbe à faucher, excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre. Dur eût été le cœur qui n'eut pas

pleuré au pays d'Elliant, en voyant dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière et dix-huit autres pour y venir.

» Il y avait neuf enfants dans une même maison, et un même tombereau les porta en terre, leur pauvre mère les traînait ; le père suivait en sifflant ; il avait perdu la raison. La mère avait perdu la raison. La mère hurlait, elle appelait Dieu ; elle était bouleversée corps et âme. « Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un cordon de cire qui fera trois fois le tour de l'église. J'avais neuf fils et la mort me les a pris sur le seuil de la porte ; plus personne pour me donner une petite goutte d'eau. »

« Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église est pleine jusqu'aux degrés, il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres. Je vois un chêne dans le cimetière, avec un drap blanc à sa cime. La peste a emporté tout le monde. »

Nous ne connaissons pas dans le domaine de l'art, de peinture réaliste plus sombre mieux rendue.

Les chants historiques proprement dits, datent en général du XII^e siècle. Un de ces petits poèmes a pour titre *le tribut de Noménoé*. On sait que Noménoé fut dans la dissolution de l'empire carolingien, le restaurateur de l'indépendance armoricaine. Ce chant est parfait dans les détails comme dans l'ensemble : il a fait jeter un cri d'admiration à Madame Sand. Nous avons traduit ce poème en respectant la forme ; il se compose de stances de deux vers entrecoupées par ce mot : Bataille !.....

Par suite de l'intercalation de ce bref et énergique refrain, nous n'avons dû employer que des rimes masculines. Ce sera un trait de conformité de plus entre l'original et la traduction.

I.

Le fer a détaché l'herbe d'or du gazon (1),
Et de sombres brouillards ont caché l'horizon.
Bataille !

(1) D'après les croyances gauloises, on se procurait la pluie, en cueillant le selage (*Lycopodium selago*), petite plante luisante rare en Bretagne, mais commune dans les Alpes.

— Il bruine ainsi toujours, il bruine plus épais,
Répète le grand chef des sommets de l'Arez ;

Bataille !

Depuis une semaine et même depuis trois,
Là-bas vers le côté du pays des Gaulois !

Bataille !

Cependant je voudrais enfin à la maison
Voir rentrer mon Karo, mon plus jeune garçon.

Bataille !

Toi qui cours le pays, écoute, bon marchand ;
Pourrais-tu me parler de Karo, mon enfant ? —

Bataille !

— Peut-être bien, vieux chef des sommets de l'Arez,
Quel est donc votre fils ? dites-moi ce qu'il fait ? —

Bataille !

— C'est un homme de sens ! c'est un homme de cœur !
De chariots nombreux il est le conducteur ;

Bataille !

Pour Rennes il partit avec des tombereaux,
Chacun des chars était traîné par trois chevaux ;

Bataille !

A Rennes il menait le tribut du pays
L'argent sur tous les chars en justes parts fut mis. —

Bataille !

— Si votre fils était le porteur des tributs,
C'en est fait ! désormais vous ne le verrez plus !

Bataille !

Quand à son arrivée on eut pesé l'argent,
Il manquait, paraît-il, trois livres sur un cent.

Bataille !

Vassal, dit l'intendant, le poids, qui le fera !
Ajoutons-y ta tête et rien ne manquera !

Bataille !

Lors le glaive qu'il tire et qu'il lève dans l'air
Au cou de votre fils s'abat comme un éclair,

Bataille !

Puis le Gaulois saisit sur le pavé sanglant
La tête et la jeta dans le plateau tremblant. —

Bataille !

Le grand chef à ces mots crut qu'il allait mourir,
Il sentit tout à coup sa force défaillir.

Bataille !

Lourdement sur la roche il se laissa tomber
Et sous ses cheveux blancs se cacha pour pleurer,

Bataille !

La tête dans les mains il dit à tout moment :
« Karo, pauvre Karo ! mon cher petit enfant ! »

Bataille !

II.

Le grand chef est en route : il va sans s'arrêter ;
Près de lui ses vassaux marchent pour l'escorter.

Bataille !

Le grand chef est bientôt au pied d'un haut donjon ;
Du duc Noménoé c'est la forte maison.

Bataille !

— Chef des gens de la porte, entends ce que je dis :
Le maître n'est-il pas à cette heure au logis ? —

Bataille !

— Qu'il soit en sa demeure ou qu'il en soit absent,
Puisse Dieu le tenir en joie à chaque instant ! —

Bataille !

Telle fut la réponse et le portier se tut,
Mais soudain devant eux Noménoé parut.

Bataille !

De la chasse il revient de savourer le jeu ;
Autour de lui ses chiens bondissent l'œil en feu,

Bataille !

Dans sa main se balance un arc détendu ;
Un sanglier énorme à son dos est pendu ;

Bataille !

De la gueule du porc coule un flot écumant ;
La blanche main du duc est teinte de ce sang,

Bataille !

— Soyez les bienvenus, gens accourus chez moi !
Salut à tous ! Grand chef, salut surtout à toi.

Bataille !

Qui vous a fait quitter les montagnes d'Aréz,
Qui vous amène ici ? que voulez-vous ? parlez ! —

Bataille !

— Nous venons pour savoir s'il est un Dieu là-haut
Et s'il est en Bretagne un duc tel qu'il le faut ! —

Bataille !

— Il est, je pense, un Dieu, quoique sourd à nos vœux ;
Je suis moi, votre duc, du moins si je le peux. —

Bataille !

— Quiconque a su vouloir saura toujours pouvoir !
Ce qu'on veut, ce qu'on peut, il faut le faire voir !

Bataille !

Qui pense à repousser au dehors l'étranger
De tant d'affronts honteux qui songe à se venger ?

Bataille !

Qu'on venge les Bretons, le mort et le vivant ;
Qu'on me venge moi-même ainsi que mon enfant,

Bataille !

Qu'on venge mon Karo, mon fils décapité
Par le fer du Gaulois du pape rejeté.

Bataille !

On a dans le plateau mis sa tête en disant :
Venez voir, la mesure est parfaite à présent. —

Bataille !

Et la voix du grand chef se perd dans les sanglots,
Et les pleurs dans sa barbe ont coulé par grands flots.

Bataille !

Le duc a contemplé ce spectacle émouvant ;
A haute voix il fait un terrible serment.

Bataille !

— J'en jure devant vous la tête de ce porc
Et le dard assuré qui lui donna la mort.

Bataille !

Je ne laverai point ma main rouge de sang
Avant que la Bretagne ait vengé son enfant ! —
Bataille !

III.

O duc Noménoé, seul cependant tu fais
Ce que nul autre chef n'osa même jamais !
Bataille !

Sur le rivage il a ramassé des cailloux,
Ses sacs étaient bien grands, mais il les remplit tous.
Bataille !

Il veut aller offrir ce tribut généreux
A l'intendant du roi qui n'a pas de cheveux (1).
Bataille !

O duc Noménoé, seul cependant tu fais
Ce que nul autre chef n'osa même jamais !
Bataille !

A neuf il a ferré un cheval au crin blanc
Mais à rebours il mit les quatre fers d'argent.
Bataille !

O duc Noménoé, seul cependant tu fais
Ce que nul autre chef n'essaiera jamais !
Bataille !

Il a voulu lui-même et tout prince qu'il fut,
Il a voulu lui-même escorter le tribut.
Bataille !

— Rennois, ouvrez la porte ; allons, vite ouvrez-moi,
J'ai hâte d'être entré dans la ville du roi.
Bataille !

Le duc Noménoé vient lui-même à présent,
Il amène avec lui des chars remplis d'argent. —
Bataille !

— Descendez, Monseigneur, voici la fin du jour,
Les chars demeureront cette nuit dans la cour.
Bataille !

(1) Ce roi était en effet Charles-le-Chauve. L'histoire, qui ne sait rien de ce poème, a mentionné la victoire que Noménoé remporta sur lui aux bords de la Vilaine.

Votre cheval sera soigné comme il le faut ;
Vous-même, Monseigneur, montez souper là-haut.

Bataille !

Vous pouvez vous laver pour venir au repas ;
On corne déjà l'eau, ne l'entendez-vous pas ? —

Bataille !

— Je compte me laver, Seigneur, dans un moment,
Mais pesons, s'il vous plaît, les sacs auparavant. —

Bataille !

Le premier sac d'abord est mis dans le plateau,
C'était un sac bien lourd, un sac surtout bien clos.

Bataille !

Le premier sac d'abord est mis dans le plateau,
Le poids était exact, rien de moins, rien de trop.

Bataille !

Puis le deuxième sac à son tour est porté,
Le poids était encore exactement compté.

Bataille !

On pèse le troisième. « Holà ! Seigneur, holà !
Quelque chose à coup sûr manque dans celui-là ! »

Bataille !

L'intendant veut montrer qu'il ne se trompe pas,
Vers le sac aussitôt il étend les deux bras.

Bataille !

Il saisit les cordons, les tire brusquement ;
Il veut ouvrir le sac et regarder l'argent.

Bataille !

— Monseigneur l'intendant, pourquoi vous pressez-vous ?
Il n'est pour tout briser pas besoin de deux coups. —

Bataille !

Le duc Noménoé, tout en disant ce mot,
Dégaine son long glaive et le brandit en haut.

Bataille !

Le Gaulois sur le sac était un peu courbé,
Le glaive sur la nuque est aisément tombé,

Bataille !

Et la chair et les nerfs, tout est soudain tranché ;
Un chaînon de balance est même détaché.

Bataille !

La tête du Gaulois roule dans le plateau,
Le poids s'y trouve alors, tout juste ce qu'il faut.

Bataille !

La ville est en émoi comme un bruyant essaim.
« Arrêtez l'assassin ! arrêtez l'assassin !

Bataille !

Voyez, il fuit, il fuit ! amenez des chevaux.
Courons à sa poursuite ; apportez des flambeaux ! »

Bataille !

— Apportez des flambeaux, c'est sagement pensé,
Car la nuit est épaisse et le chemin glacé ;

Bataille !

Prenez garde pourtant d'user vos beaux souliers
A courir après moi longtemps sur les sentiers.

Bataille !

Vos élégants souliers de cuir bleu bien doré ;
Mais quant à vos plateaux, allez, ramassez-les ;

Bataille !

Ils ne serviront plus, nous vous le promettons,
A peser de nouveau les cailloux des Bretons ! —

Bataille !

Le morceau capital de la série historique est un groupe de six ballades qui traitent de l'enfance, de la vie et de la fin mystérieuse d'un héros appelé Lez-Breiz, c'est-à-dire « le soutien de la Bretagne. » Sous ce nom se cacha la personnalité de Morvan, chef armoricain qui tenta, mais sans succès, d'affranchir son pays de la domination de Louis-le-Débonnaire ; Noménoé fut plus heureux. L'imagination a brodé cette simple donnée de l'histoire. Nous possédons la contre-partie des fictions bretonnes dans un poème latin composé par le moine Ermold-le-Noir en l'honneur de l'empereur Louis. On peut comparer les bulletins contradictoires de cette guerre du IX^e siècle. Morvan fut tué dans la mêlée et vengé sur son

meurtrier par son page. Ce dernier détail est le seul sur lequel les chroniqueurs sont d'accord. Ermold ajoute que l'abbé Witchar reconnut la tête du chef, mais selon la légende, un ermite remit la tête sur le cadavre, et Lez-Breiz, après une pénitence de sept années, est allé sommeiller sous un tertre. Son écuyer, qui avait vainement cherché son corps sur le champ de bataille, reconnut le cheval noir de son maître qui grattait le gazon en pleurant, et il apprit d'un passant que Lez-Breiz attendait en ce lieu « le moment de donner la chasse aux Gaulois. » On le voit, il en a été de Lez-Breiz comme d'Arthur, de Frédéric Barberousse en Allemagne et de Marco, chez les Slaves du Danube. C'est que de tels héros peuvent bien sommeiller mais non mourir. Lez-Breiz ou plutôt l'indestructible nationalité bretonne s'est bien des fois réveillée, et elle a jeté à chaque fois dans maintes chansons un violent cri de malédiction contre la France et l'Angleterre, ses deux éternelles ennemies. Les poésies du temps sont un tableau frappant de la Bretagne se raidissant inutilement contre la fatalité qui la condamne à subir le joug en lui laissant à peine le choix du maître. Dans une pièce sur *le Combat des Trente*, ce fait d'armes qui a retenti plus haut dans la postérité que le fracas de vingt batailles, la haine contre l'Angleterre éclate seule. Mais quel cri de rage triomphante contre la France que cette exclamation de l'héroïne d'Hennebon, Jeanne de Montfort, « Jeanne la Flamme, » comme l'appelle le poète, quand elle a incendié le camp français. « Mon Dieu, quelle écobue ! nous aurons dix grains pour un grain. Nos anciens ont dit vrai : il n'y a rien de tel que la poussière des os de Gaulois pour faire pousser la moisson. » — Bien souvent l'Angleterre et la France ne sont ménagées ni l'une ni l'autre. Il existe aussi une touchante élégie sur la capture et l'exécution du marquis de Pontcalec, un des jeunes nobles bretons associés à la conspiration de Cellamare, généreux fous qui payèrent de leur tête leur imprudente tentative et sur le compte de qui l'histoire s'est en général mépris. Que la France entende toutes ces imprécations d'un autre âge, sans colère et sans dédain ! S'il est vrai

que le paysan de quelques localités retirées de l'Arovr regarde encore d'un œil méfiant l'étranger qui passe sur sa lande et interdit à ses enfants l'école communale où il apprendrait la langue exercée des Gallaoued, il est vrai que la fusion s'établit de jour en jour. « Il n'y a plus de Bretagne, » écrivait autrefois M^{me} de Sévigné, et elle ajoutait : « c'est dommage ! » — Cette fois le mot sera vrai. La loi qui préside au mélange des races est impérieuse, inexorable, elle finit toujours par triompher des retards que la liberté oppose à ses fatales exigences. La France devra à une plus intime communion avec la race celtique quelque chose de cette ténacité proverbiale et de « cette finesse de caillou, » dont parle Michelet, qui contraste avec la légèreté française et peut s'harmoniser avec elle pour l'avantage général.

Aux traditions historiques se rattachent les récits qui tiennent aux faits généraux par un nom ou une date. Ce sont de simples anecdotes et quelquefois de petites tragédies pleines de sentiment et de mouvement. Parmi les ballades où l'intérêt romanesque se montre seul, on distingue *le Retour d'Angleterre*, épisode de la conquête normande, *les Trois moines rouges*, écho prolongé de la haine que les Templiers soulevèrent au sein même des populations les plus naïvement chrétiennes, et *la Ceinture de noces*, un de ces plus émouvants récits. C'est l'histoire railleuse et tragique d'une femme que son inconstance place entre deux maris. L'action se passe en 1408, quand une flotte bretonne, partie de Brest, porta une armée de volontaires au secours des Bretons du pays de Galles. Un jeune seigneur avait fait ses adieux à sa fiancée pour suivre l'expédition. Ce n'était pas en vain que les pies avaient chanté au départ des volontaires : « Si la mer est traîtresse, les femmes le sont encore plus ! » Sur le témoignage d'un songe, la jeune fille qui croit son fiancé mort, en épouse un autre. Nous citons à présent la légende.

« Comme les mendiants invités à la noce étaient à table au manoir, arriva un pauvre demandant l'hospitalité. « Pourriez-vous me donner à manger et à coucher. Je ne sais où aller,

voici la nuit? — Sûrement, pauvre cher truand; on vous donnera à coucher, et de plus, vous souperez à table avec les autres, approchez donc, brave homme, entrez dans la maison; mon mari et moi allons vous servir. » — Au tour de danse qui suivit le premier service, la mariée lui demanda : « Qu'avez-vous, mon pauvre cher homme, que vous ne dansez pas? » — Rien, Madame, si je ne danse pas, c'est que je suis étourdi par la fatigue du chemin. Au troisième tour de danse, elle lui dit en souriant d'une façon charmante : « Venez danser avec moi ! » — « C'est un honneur que je ne mérite pas ; cependant je l'accepte, personne n'aurait l'impolitesse de refuser. »

» Or, tandis qu'ils dansaient, il se pencha à son oreille et lui dit en riant d'un rire verdâtre : « Qu'avez-vous fait de la bague d'or que vous reçûtes de moi au seuil de cette salle même, il y a un an jour pour jour ? » Elle joignit les mains en élevant les yeux au ciel, et s'écria : « Mon Dieu, jusqu'ici j'avais vécu sans chagrin ; je pensais être veuve, et voilà que j'ai deux maris ! » — « Vous pensez mal, ma belle, vous n'en avez aucun. »

L'épisode se termine par le meurtre de l'inconstante. Le meurtrier se fait moine.

Nous aurions aimé à donner ici le lai gracieux et fin du *Rossignol*, imité un peu prolixement par Marie de France, et plus tard plus que librement, quel que soit le sens attribué à ce mot par La Fontaine ; mais ces imitations ont déjà fait connaître ce petit chef-d'œuvre.

Comme chez toutes les nations, des chants traditionnels accompagnent en Armorique les circonstances importantes de la vie. Le mariage est en particulier l'occasion des scènes rimées et de poésies que les générations se transmettent sans altération. Nous ne dirons rien de ces chants, qu'un poète breton qui chante aussi bien en français qu'en breton, M. Brizeux, a traduits.

Sous le nom de *Sônes*, les Bretons comprennent une sorte de poésie assez analogue au *lied* allemand. Ces *Sônes* sont l'accent de l'âme, dont ils expriment tous les sentiments.

L'amour en est le thème le plus ordinaire. Rien de mieux senti, de plus délicat, d'aussi poétique en un mot que ces improvisations qui, exprimées souvent dans une mystérieuse solitude, ont été portées çà et là et recueillies on ne sait comment. Plusieurs de ces chants sont devenus tout à fait populaires, sans que leurs auteurs s'en soient doutés. Tantôt c'est un garçon meunier qui raconte ses chagrins à la roue de son moulin et à la source qui la meut; car l'une et l'autre lui rappellent par leur circonstance de tristes souvenirs; tantôt c'est un jeune pâtre qui, à la vue d'une paquerette flétrie au bord du fossé, songe à la compagne de ses jeux d'enfance, qui elle aussi se meurt, « parce qu'il fait mauvais pour elle aussi ici-bas. » Mais laissons parler un de ces poètes anonymes, une jeune paysanne.

« Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à notre village, un sentier blanc sur lequel on trouve un buisson d'aubépine, chargé de fleurs qui plaisent au fils du seigneur du manoir.

» Je voudrais être fleur d'aubépine pour qu'il me cueillît de sa main blanche, qu'il me cueillît de sa petite main blanche, plus blanche que la fleur d'aubépine; je voudrais être fleur d'aubépine pour qu'il me plaçât sur son cœur.

» Il s'éloigne de nous quand l'hiver entre dans la maison; il s'en va, comme l'hirondelle, vers le pays de France. Quand revient le temps nouveau, il revient aussi vers nous, quand les bluets naissent dans les prés et que l'avoine fleurit dans les champs, que chantent les pinsons et les petits linots, il revient avec nos fêtes, il revient à nos Pardons (1).

» Je voudrais voir des fleurs et des fêtes chez nous en toute saison, et voir les hirondelles voltiger ici toujours; je voudrais les voir voltiger toujours au faite de notre cheminée. »

On ne gâte point de pareils morceaux par des commentaires.

(1) On nomme Pardon la fête annuelle particulière à chaque localité en Bretagne. Ordinairement attachée à la commémoration de quelque fait religieux ou de quelque saint personnage, cette fête doit son nom aux indulgences par lesquelles le clergé la signale.

C'est bien assez de les soumettre à la traduction, et, pour ainsi dire, de ne montrer la fleur suave de son pays que desséchée entre les feuilles d'un herbier.

Aussi nombreuses que les *Sônes* sont les poésies sacrées. La Bretagne est en effet une terre profondément religieuse. Seulement le pape actuel a peut-être trop flatté ce pays en lui donnant dans un bref le titre de « terre catholique par excellence. » Il y a loin, fort loin du catholicisme des théologiens à la religion des populations armoricaines. Le plus ordinairement, le paysan breton ne manifeste dans ses actes religieux que deux articles de foi : une résignation qui est le reflet du fatalisme des druides et une superstition qui sacrifie l'idée de la puissance divine à celle du pouvoir des Saints locaux, autre idée païenne qu'il faut peut-être faire remonter jusqu'à ce polythéisme grossier que le druidisme essaya de réformer en introduisant le monothéisme en Gaule. On a vu des malheureux assister les bras croisés à l'incendie qui dévorait leurs masures, en se contentant de répondre : Ce que Dieu veut est toujours bien ! Ils ignorent pourtant qu'un fils de Sem est loué depuis deux mille ans, pour avoir tenu le même langage. Croirait-on que les enseignements du clergé soient parfois vains pour introduire dans la cervelle d'un breton, le sentiment de la subordination des élus au Tout-Puissant ? On a entendu des dévots de village mettre au-dessus de l'action céleste le pouvoir du patron de leur paroisse. Voilà le fond du catholicisme breton, on l'aura sans doute aperçu à Rome à travers l'héroïque dévouement des populations bretonnes à leur clergé et à l'église. Arrivons aux poèmes nés sous cette inspiration.

Une pièce souvent répétée dans les veillées, n'est autre que l'histoire d'un esprit fort de bas étage. Dans cette ballade intitulée le *Carnaval de Rosporden*, il s'agit d'un mort de village qu'une voix avinée convie à souper à la suite d'une orgie de carnaval et qui, comme le fameux commandeur dans *Don Juan*, se rend à la sacrilège invitation. Ce qui ajoute à la singularité de la légende datée du 27 février 1486, c'est qu'elle a été chantée pour la première fois dans la cathédrale de Quimper

par un capucin. Nous pourrions citer encore l'exemple d'un jeune homme qui disait souvent : « Que je sois changé en chien ! » et qui tout-à-coup vit s'accomplir ce vœu terrible ; ou celle de ces danseurs qui ne voulurent pas interrompre leurs ébats au moment où le curé passait devant eux portant le Viatique, et qui emportés dans une ronde infernale, ne purent s'arrêter que lorsque le curé vint en procession les asperger d'eau bénite. Une légende analogue à cette dernière tradition figure parmi les chants populaires russes : l'issue en est plus tragique, car les danseurs creusent sous leurs pas une fosse qui est refermée sur leurs squelettes.

Le *Chant des âmes* se rattache à un des vieux usages de la Bretagne. La veille du jour des morts (2 novembre) (1) quand après l'office du soir, chacun a regagné son lit, on entend aux portes des chants lamentables se mêler au bruit du vent. Ce sont les âmes du purgatoire qui empruntent la voix des pauvres de la paroisse pour demander des prières. Voici quelques versets de ce formidable *De profundis*.

— « Gens de la maison, c'est Jésus qui nous envoie vous éveiller... S'il est encore de la pitié dans le monde, au nom de Dieu, secouez-nous !.. Ceux que nous avons nourris, nous ont depuis longtemps oubliés... Vous êtes couchés dans des lits de plume bien doux, et moi votre père, et moi votre mère, nous brûlons dans les feux du purgatoire... Un drap blanc et cinq planches, un sac de paille sous la tête et cinq pieds de terre par dessus, voilà les seuls biens de ce monde qu'on emporte au tombeau ! »

Qu'on se figure l'émotion des gens aux oreilles desquels résonne cette lugubre complainte. Nul n'ose s'aventurer au dehors de son lit, clos comme une armoire, car pendant la

(1) C'était dans cette nuit du 1^{er} au 2 novembre que les Gaulois célébraient la fête de la mort. L'extinction du feu sacré donnait le signal de l'extinction de tous les feux : le monde rentrait dans les ténèbres. Puis le feu apparaissait de nouveau dans le sanctuaire et se répandait bientôt de foyer en foyer : le monde avait retrouvé la vie.

nuit, les âmes viennent prendre leur part du repas de la veille dont on a laissé à leur intention les restes sur la table.

Quelques-unes de ces poésies religieuses, véritables cantiques, sont attribuées à des missionnaires.

Mais pour parler comme Montaigne, il est temps de clore cette guirlande de fleurs à laquelle « je n'ai fourni du mien que le fil à les lier. »

Ce que nous avons dit et surtout ce que nous avons cité, nous semble expliquer suffisamment la sympathie excitée en Europe par la publication, commencée par M. Souvestre et poursuivie par M. de la Villemarqué, des chants nationaux de l'Armorique. M. Renan a parfaitement saisi le caractère de cette poésie. Délicatesse exquise, acceptation de la vie sans emphase, bienveillance universelle envers tous les êtres ; tels sont d'après l'éminent critique, les traits les plus frappants de la muse celtique. Ajoutons pour compléter la physionomie de la poésie armoricaine quelques autres traits non moins fortement empreints en elle, par exemple un respect infini de la personnalité humaine qui a peut-être perdu la nation gauloise, en en isolant les forces aux jours de lutte, un amour du sol natal poussé jusqu'à la frénésie et un sentiment d'indélébile tristesse qui étend son voile sombre sur toutes les pensées qui sortent de l'âme des poètes (1). La poésie des nations primitives est rarement gaie, car comme la nature leur institutrice, elles ne chantent que dans le mode mineur ; à vrai dire la rote de l'Arvor n'a même jamais eu qu'une corde, celle des chants plaintifs, qui sait rendre de formidables accents, quand la main qui la fait vibrer obéit à l'inspiration d'un cœur transporté de colère ou déchiré par le désespoir. Si la joie émeut par hasard le cœur du poète, l'expression en est brève : il trouve peut-être que cette émotion fugitive ne vaut pas la peine

(1) O landes, ô forêts, pierres sombres et hautes,
Bois qui couvrez nos champs, mers qui battez nos côtes,
Villages où les morts errent avec les vents,
Bretagne, d'où te vient l'amour de tes enfants?

(BRIZEUX,)

d'être manifestée dans le sérieux ordinaire de sa vie. On sent que ces enfants de la solitude, si pleins d'une grâce sauvage, sont prédisposés à comprendre la note sonore du vent dans les chênes, et des vagues déferlant sur les récifs de granit. Même dans ses vallons peints de fraîches couleurs, même sur ses falaises les plus resplendissantes des suaves fleurs de l'ajone, la terre bretonne n'inspire que de sérieuses pensées. Les Bretons doivent sans doute aux influences naturelles, comme aux événements de leur histoire, cette solidité et cette gravité de caractère qui les distingue d'une manière particulière des autres fractions de la race gauloise légère et railleuse. Seuls et par des causes analogues, les Kymris du pays de Galles ne se séparent pas beaucoup de leurs frères du continent : « Il pleut au dehors, dit le barde Lywuréhenn, la fougère est mouillée, le sable des mers blanchit, l'écume des flots est gonflée ; c'est l'intelligence de l'homme qui est la plus belle des lumières. » Nous voilà bien loin des chantres de Teos et de Tibur couronnant de roses leurs cheveux blancs, bien loin aussi de Rabelais, de Voltaire et en un mot de notre esprit français.

Encore une fois la Bretagne armoricaine peut perdre tout à fait sa physionomie originale ; déjà les poètes qui continuent l'œuvre des vieux chantres baissent la voix avant de se taire, et regardent

« Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs. »

(BRIZEUX.)

Cependant la Bretagne laisse après elle une littérature dont elle augmentera encore la richesse. L'Égypte, malgré sa prodigieuse antiquité, Ninive et Babylone, malgré leur force, Carthage, malgré sa richesse, n'ont pas laissé au monde un tel legs. Ce n'est donc pas sur la Bretagne que tombera l'anathème du proverbe allemand : « Les méchants n'ont point de chansons. » Puis la Bretagne d'ailleurs ne mourra pas ; son âme persistera dans d'autres nationalités, longtemps encore après que le dernier monument druidique aura servi de moëllon et que les noms d'Arvor et de Breiz-Izel ne seront plus prononcés par aucune bouche.